

BULLETIN D'ADHESION 2026

Nom et Prénom* : _____

Adresse personnelle : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tel fixe : _____ Tel portable : _____ Date de naissance : _____

Affectation : _____

Adresse mail personnelle uniquement pour recevoir les messages du syndicat : _____

Tel professionnel : _____

Corps et Grade : _____ Echelon : _____ Quotité : _____

Date d'adhésion (pour les nouveaux adhérents) : _____ Signature : _____



Crédit d'impôt :

La cotisation syndicale donne droit à un crédit d'impôts. Ainsi, vous récupérez 66% de votre cotisation que vous soyez imposable ou non (sauf si vous déclarez aux frais réels).

Pour une cotisation d'un montant de 150€ vous bénéficiez d'un crédit d'impôts de 99€, elle revient donc à 51€.

Une cotisation représente une heure de travail mensuel, hors primes.

Mon adhésion me protège !

En adhérant au SPASEEN-FO, j'adhère à la confédération Force Ouvrière et à la Fédération de l'Enseignement et de la Culture, la FNEC FP-FO.

J'adhère aussi à la FGF-FO, 1^{ère} organisation syndicale dans la Fonction publique de l'Etat.

Je bénéficie de l'AFOC, association Force Ouvrière des Consommateurs.

Une adhésion c'est une carte et des timbres.

Les collègues à temps partiel adhèrent au prorata de leur quotité de temps de travail, en multipliant le timbre mensuel par cette quotité et en ajoutant la carte dans son intégralité.

Exemple de calcul pour un SAENES Classe normale 6eme échelon, indice 386 à 80% :

Timbre mensuel : $386/30 = 12,87€ \times 0,8 = 10,30€$. Cotisation annuelle : $12 \times 10,30€ + \text{la carte } 10,10€ = 133,70€$.

Les Retraités : cotisation de 75€ pour un départ à la retraite en catégorie C, 90€ en catégorie B et 120€ en catégorie A.

Les contractuels **CDI** : 135€ / Les contractuels **CDD** : 120€ / Les contractuels **contrat aidés** : 60€

Calculer votre timbre mensuel :

Indice	÷	Coefficient 2026	×	Quotité de travail 100%, 80%, etc	=	Prix d'un timbre mensuel
		30		%		

Calculer votre cotisation :

Prix d'un timbre X nombre de mois	+	Carte 2026	=	Votre cotisation
×		11 €		

Chèques à libeller au nom du SPASEEN-FO.

Vous pouvez régler votre adhésion en une ou plusieurs fois (préciser au dos de chaque chèque la date d'encaissement).

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le syndicat SPASEEN FO. Elles sont conservées pendant la durée de votre adhésion plus une période de 3 ans et sont destinées à la direction de la communication de FO conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous contactant. contact.spaseenfo.grenoble@gmail.com Si vous souhaitez régler votre adhésion par virement bancaire, merci de faire un retour du bulletin par mail ou par courrier : contact.spaseenfo.grenoble@gmail.com

Que vous choisissiez le virement ou le paiement par chèque merci de nous faire parvenir votre bulletin d'adhésion (par mail si vous le souhaitez pour les virements)

Si vous faites le paiement de votre adhésion par virement ou si vous souhaitez faire plusieurs chèques – merci de remplir ce tableau en renseignant vos souhaits de mise en paiement « de vos chèques » ou « la date de vos virements ».

	DATE DU VIREMENT	Chèque à encaisser le 1 ^{er} du mois	Chèque à encaisser à la fin du mois	Observation
JANVIER 2026				
FEVRIER 2026				
MARS 2026				
AVRIL 2026				
MAI 2026				
JUIN 2026				
JUILLET 2026				
AOÛT 2026				
SEPTEMBRE 2026				
OCTOBRE 2026				
NOVEMBRE 2026				
DECEMBRE 2026				